

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Dix Sept le 28 Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jo. DANIEL, Maire.

Étaient également présents : F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Hervé, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, JJ Marteil, L. Médica, D. Renouf, MF Guillemot, C. Jourdain Z. Dano, MC Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq, P. Le Dro, V. Robin Cornaud.

Absents excusés :

S. Caroff qui a donné procuration à AM Goujon

F. Téroute	«	«	A. Buzaré,
AM Garangé	«	«	F. Ballester
P. Guilbaudeau	«	«	M. Foidart
L. Monnerie	«	«	JJ Marteil
C. Pecchia	«	«	P. Le Dro

Secrétaire : Marylise Foidart

Date de la convocation : 22 Mars 2017

Date de l'affichage : 22 Mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 32

2017_34 : Vote du Compte administratif 2016

Rapporteur : AM Goujon

La date limite de vote, par les assemblées délibérantes, des comptes de gestion du comptable et des comptes administratifs (CA) 2016 est fixée au 30 juin 2017, en application de l'article L.1612-12 du CGCT.

Le Compte Administratif de la commune de Guidel pour l'exercice 2016 a été arrêté le 26 janvier 2017.

Concernant l'exercice 2016, ce compte administratif est présenté selon la nomenclature M14 pour le budget principal.

Le Compte Administratif fait l'objet d'un rapport de présentation joint en annexe.

Les résultats du Compte Administratif de la Commune pour l'exercice 2016 s'établissent comme suit :

Section de fonctionnement

Excédent antérieur reporté	+ 1 762 820,57 €
Dépenses de l'exercice	- 9 564 408,98 €
Recettes de l'exercice	+ 10 853 501,79 €
Résultat de clôture	+ 3 051 913,38 €

L'excédent de clôture en fonctionnement ressort à **3 051 913,38 €**

Section d'investissement

Excédent antérieur reporté	+990 355,79 €
Dépenses de l'exercice	- 3 967 014,99 €
Recettes de l'exercice	+ 3 614 198,98 €
Résultat de clôture	+ 637 539,78 €

L'excédent de clôture en investissement ressort à **637 539,78 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré,

Vu l'avis de la Commission des Finances, du personnel communal et des affaires économiques du 16 mars 2017,

APPROUVE le Compte Administratif 2016 du Budget Principal de la Ville, conforme au compte de gestion du receveur.

(M. le Maire se retire de la salle au moment du vote)

Adopté par 25 voix pour et 7 abstentions (R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq, P. Le Dro (qui a procuration pour C. Pecchia))

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 29 Mars 2017,
Le Maire,
Jo. DANIEL



Rapport de présentation du Compte administratif 2016

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du compte administratif 2016.

Elle reprend pour l'essentiel les éléments déjà présentés lors du débat d'orientations budgétaires en les actualisant avec les données définitives de l'exercice 2016 et en y apportant quelques précisions.

I – Analyse du compte administratif 2016

A- Fonctionnement

En 2016, la commune parvient à dégager une épargne nette significative (1 386 967,73 €) grâce, principalement, à une réduction importante des dépenses de fonctionnement et à la perception d'une recette exceptionnelle, conséquence du sinistre qui a touché les vestiaires de Kergroise en 2015.

1. Les recettes de fonctionnement

- Dotations, subventions et participations

Suite au pacte de stabilité, la baisse des dotations versées par l'Etat s'était accentuée en 2015 avec une baisse globale de -5.97% par rapport à 2014. En 2016, la DGF poursuit sa baisse au titre de la CRFP (Contribution au redressement des finances publiques) avec 110 600 € (- 5.36%) en moins par rapport à 2015.

	2014	variation 2014/2013	2015	variation 2015/2014	2016	variation 2016/2015
Dotation forfaitaire	1 708 675,00	-78 965,00	1 522 520,00	-186 155,00	1 391 494,00	-131 026,00
DNP	235 370,00	954,00	290 521,00	55 151,00	310 947,00	20 426,00
DSU	251 033,00	0,00	251 033,00	0,00	251 033,00	0,00
DGF totale	2 195 078,00	-78 011,00	2 064 074,00	-131 004,00	1 953 474,00	-110 600,00

Après une hausse en 2015, des participations diverses et des compensations, le compte administratif affiche de nouveau une baisse.

Pour **les participations**, il est nécessaire de rappeler qu'en 2015, ce chapitre avait été abondé par des régularisations de la CAF portant sur l'année 2014. En l'absence de telles régularisations en 2016 et en raison du versement direct à l'école Notre Dame des Victoires du fond de soutien dans le cadre des TAPs, le montant des participations affiche une nette diminution.

Concernant **les compensations**, la baisse s'explique par l'effet des exonérations de la taxe d'habitation (TH) suite à la suppression de la demi-part des veuves. En effet, La compensation de l'année n est calculée avec les exonérations de n-1. Or, en 2015, il y a eu moins d'exonérations car la demi-part des veuves avait été supprimée. Donc en 2016, l'impact de ces changements est double:

- 1) La baisse des exonérations de 2015 se traduit par une baisse de la compensation 2016.
- 2) Les bases nettes TH de 2016 diminuent parce que, après la baisse des bases de 2015, les exonérations augmentent en 2016 (cf. ci-dessous).

- **Fiscalité directe**

Malgré une stabilité des taux d'impositions, les produits des contributions directes continuent de progresser mais à un rythme moins soutenu que les années précédentes en raison notamment des effets du rétablissement de la demi-part des veuves (plus d'exonération en 2016 donc des bases moins importantes) et d'une prévision peut être trop optimiste.

	2012	2013	2014	2015	2016
Produits des contributions directes	5 482 549	5 781 129	5 902 540	6 120 366	6 162 584
		5,45%	2,10%	3,69%	0,69%

Les produits de la fiscalité directe en 2016 sont donc inférieurs aux prévisions du BP 2016 qui prévoyait 6 300 000 € au titre des contributions directes.

- **Fiscalité indirecte**

Le **fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)** poursuit sa « montée en charge » puisque la commune aura perçu **228 000 €** en 2016 contre 204 000 € en 2015.

Les **droits de place** restent relativement stables avec 21 285 € de recettes perçues en 2016 contre 21 465€ en 2015.

Le produit de la **taxe additionnelle sur les droits de mutation** s'élève à 486 000 € en 2016 ce qui marque une belle progression.



Le produit de la **taxe sur l'électricité** atteint la somme de 180 560€.

- **Les autres recettes d'exploitation**

Face à l'incertitude induite par l'occupation des logements d'urgence et en raison de la perte de loyer engendrée par la vente du centre de vacances de Pen Er Malo, une baisse des **produits de gestion** avait été anticipée. Cette dernière s'est confirmée puisque la commune aura perçu seulement **50 299 €** contre une moyenne qui s'établit aux environs de 70 000 € les années précédentes.

Les **produits de services**, qui affichaient depuis 2013 une baisse modérée mais progressive, sont en augmentation en 2016 (+ 40 000 € par rapport à 2015).

Les **produits exceptionnels** viennent abonder de manière conséquente les recettes de fonctionnement, puisque la commune a perçu 342 549 € du fait notamment du remboursement par les assurances du sinistre de Kergroise.

Conclusion

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des recettes de fonctionnement (mouvements réels) par chapitre budgétaire avec leur taux de réalisation par rapport aux prévisions budgétaires.

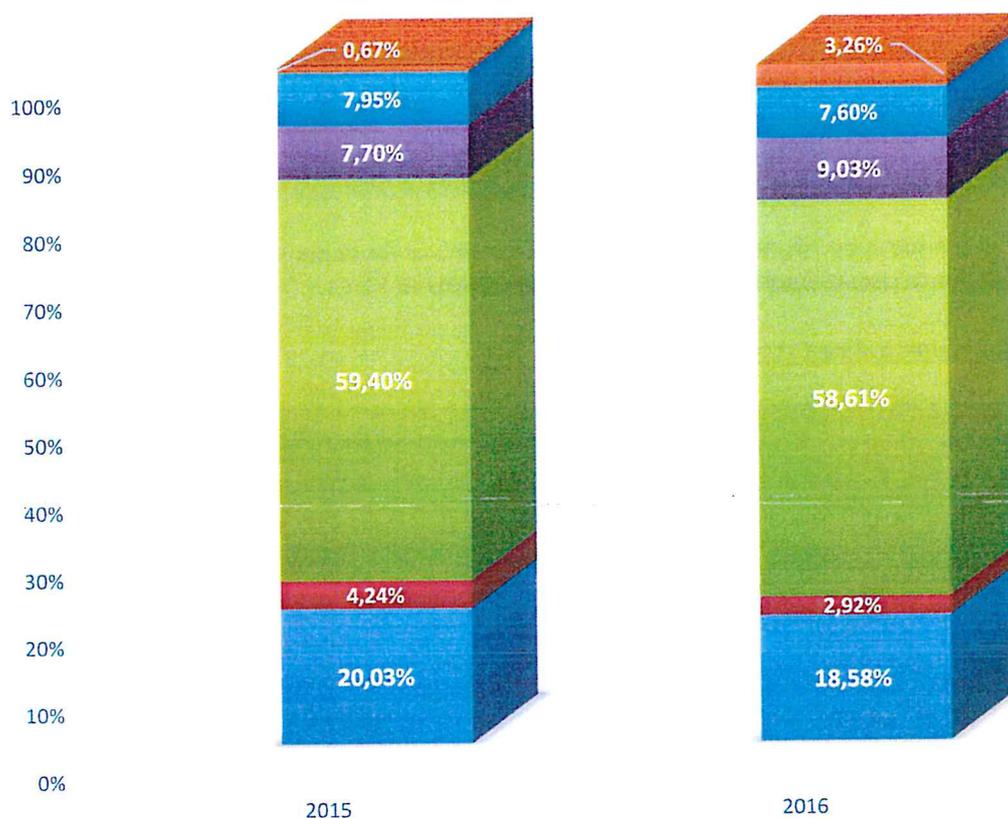
Chapitre	Libellé	CA 2014	CA 2015	CA2015/ CA2014	BP2016	CA2016	% réalisé	CA2016/ CA2015
74	Dotations, subventions, participations	2 437 063	2 500 963	2,62%	2 198 961	2 260 795	97,26%	-9,60%
	DGF	2 195 078	2 064 074	-5,97%	1 874 000	1 953 474	95,93%	-5,36%
	dont:							
	Dotation forfaitaire (art 7411)	1 708 675	1 522 520	-10,89%	1 333 000	1 391 494	95,80%	-8,61%
	Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (art 74123)	251 033	251 033	0,00%	251 000	251 033	99,99%	0,00%
	Dotation nationale de péréquation (art 74127)	235 370	290 521	23,43%	290 000	310 947	93,26%	7,03%
	Participations (art 747)	101 125	244 917	142,19%	147 200	157 799	93,28%	-35,57%
	Compensations fiscales (748)	140 860	191 972	36,29%	177 761	149 522	118,89%	-22,11%
73	fiscalité directe	5 902 541	6 120 366	3,69%	6 300 000	6 162 584	102,23%	0,69%
	Taxe d'habitation	2 643 337	2 748 835	3,99%				
	Taxe sur le foncier bâti	3 101 916	3 211 142	3,52%				
	Taxe sur le foncier non bâti	145 261	145 181	-0,06%				
	Rôles supplémentaires	12 027	15 208	26,45%				
	fiscalité indirecte	707 415	793 372	12,15%	724 555	949 330	76,32%	19,66%
	Dotations de solidarité communautaire (art 7322)	0	3 555		3 555	3 555	100,00%	0,00%
	FPIIC (art 7325)	127 069	204 785	61,16%	220 000	228 212	96,40%	11,44%
	Taxes pour utilisation des services publics et du domaine (art 733 hors 7331)	21 736	21 465	-1,25%	21 000	21 285	98,66%	-0,84%
	Taxe sur l'électricité (art 7351)	232 198	179 158	-22,84%	150 000	180 561	83,07%	0,78%
	Taxes sur la publicité (art 7368)	0	152		0	152	0,00%	0,30%
	Taxe additionnelle aux droits de mutation (art 7381)	313 163	384 257	22,70%	330 000	486 371	67,85%	26,57%
	Autres taxes (taxe sur les cessions de terrains devenus constructibles suite PLU)					29 193	0,00%	
	Autres recettes d'exploitation	1 335 283	888 844	-33,43%	983 740	1 141 357	86,19%	28,41%
	Atténuation de charges (chap 013)	101 382	116 857	15,26%	30 000	76 555	39,19%	-34,49%
	Produits des services (chap 70)	640 401	629 369	-1,72%	603 240	671 782	89,80%	6,74%
	Autres produits de gestion courante (chap 75)	74 073	72 954	-1,51%	40 700	50 299	80,92%	-31,05%
	Produits financiers (chap 76)	242	198	-18,27%	200	171	116,78%	-13,51%
	Produits exceptionnels (chap 77 hors 775)	519 184	69 466	-86,62%	309 600	342 549	90,38%	393,12%
	TOTAL	10 382 301	10 303 545	-0,76%	10 207 256	10 514 066	97,08%	2,04%

En 2015, la commune enregistrait pour la première fois une diminution des recettes de fonctionnement (0.76%).

En 2016, le compte administratif affiche une hausse des recettes de fonctionnement avec 2.04% de progression. Néanmoins, cette progression reste artificielle puisque la commune a bénéficié en 2016 de 342 549 € de produits exceptionnels en raison principalement du remboursement par les assurances du sinistre de Kergoise.

Sans cette recette exceptionnelle, les recettes de fonctionnement (hors produits de cession) afficheraient une baisse de 0.61%.

Répartition des recettes réelles de fonctionnement



- Produits exceptionnels (chap 77 hors 775)
- Autres recettes d'exploitation
- fiscalité indirecte
- fiscalité directe
- Participations (art 747) et compensations fiscales (748)
- DGF

2. Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général : - 4.98%

Grace à un important travail de maîtrise des dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général sont en baisse de **4.98%** par rapport au CA 2015 avec **2 136 803 €** de dépenses contre 2 248 810 € en 2015 (2 232 576 € en 2014 soit une hausse de seulement 16 234€ (+0.73%) en 2015 par rapport au CA 2014).

Libellé	CA2014	CA2015	CA 2015/CA2014	CA2016	CA2016/CA2015
Charges à caractère général (chapitre 011)	2 232 576	2 248 810	0,73%	2 136 803	-4,98%

La commune est parvenue à ce résultat malgré un certain nombre de dépenses supplémentaires bien identifiées et des dépenses imprévues liées notamment à des sinistres.

Dépenses supplémentaires anticipées en 2016 :

Dépenses supplémentaires 2016	Montants estimés (DOB 2016)	Montants réalisés
Prise en charge des eaux pluviales et du dispositif Coliplages (LA)	80 000,00	76 963,00
Location des vestiaires de Kergroise pour 6 mois suppl.	10 000,00	14 572,00
Maintenance informatique	20 000,00	19 513,00
surcoût eau (LA)	15 000,00	4 091,00
surcoût OM (LA)	15 000,00	4 144,00
TOTAL	140 000,00	119 283,00

Principales dépenses imprévues 2016 :

	Montant réalisé
Perte denrées	2 617,46 €
Sinistre Citroën Berlingo	2 954,16 €
Intervention dépannage Keranna 10 juin 2016 / Citéos	3 267,60 €
Labourage suite mission évangélique	639,60 €
Remplacement disjoncteur général de Kerprat	3 865,75 €
Dégradations Mission évangélique	332,64 €
Diagnostic technique centre Jeumont	1 440,00 €
Dégradation école de voile	199,20 €
Translucide stade Polignac (Le Guennec)	781,87 €
Etanchéité toiture Mairie suite infiltration	14 997,24 €
Mission évangélique JUIN 2016	2 519,87 €
Mission évangélique AOUT 2016	2 000,81 €
	35 616,20 €

Charges de personnel : - 2,05%

Libellé	CA 2014	CA 2015	CA 2015/CA 2014	CA 2016	CA2016/CA2015
Charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012)	3 946 198	4 035 734	2,27%	3 952 927	-2,05%

Pour 2016, il avait été proposé, lors du DOB 2016, de poursuivre les efforts de maîtrise de la masse salariale et de contenir à 2% la progression des charges de personnel pour la 3^{ème} année consécutive. La commune a dépassé cet objectif puisque les charges de personnels sont en diminution de 2% au CA 2016 (3 952 927 € en 2016 contre 4 035 734 € en 2015).

Outre le glissement vieillesse technicité (GVT) qui conduit mécaniquement, comme chaque année, à une progression de la masse salariale, la commune a dû supporter en 2016 comme cela avait été rappelé lors du DOB 2017:

- l'augmentation de la cotisation pour l'assurance statutaire pour un montant de 20 000 €,
- la revalorisation du point d'indice (0,6 % au 1er juillet 2016, une seconde de 0,6 % en février 2017) après 6 années consécutives de gel
- des validations de service à hauteur de 52 868,05 €

Pour parvenir à ce résultat la commune a réduit le nombre de saisonniers (31 000 € en 2016 contre 50 000 € en 2015) et a limité le remplacement des arrêts maladie.

Sur ce dernier point, il est important de relever que la commune a connu en 2016 une sinistralité moins importante en termes d'arrêts maladie et d'accidents de travail.

Autres charges de gestion courante : - 6,53 %

Les autres charges de gestion courante correspondent essentiellement aux subventions versées par la commune et aux indemnités de fonctions des élus.

Ce chapitre est en diminution de 110 000 € (1 564 647 € en 2016 contre 1 673 903 € en 2015)

En effet, comme indiqué la subvention versée au CCAS s'est élevée à 600 000 € soit une économie de 90 000 € par rapport à 2015.

Les subventions versées aux associations ont été revues à la baisse, à l'exception des organismes liés à la mairie par une convention (piscine, fondation Polignac, WSA, Fédération départementale des chasseurs, Etoile Saint Jean). La commune avait annoncé une baisse de 20%, elle est finalement de 23,48% (48 625,00 € en 2016 contre 63 543,04 € en 2015).

Les subventions versées aux autres organismes (piscine, associations de droit privé) sont restées stables en 2015.

Concernant les AMG, le montant versé en 2016 s'est élevé à 93 820,00 € contre 103 825, 00 €.

Les atténuations de produits + 93,56%

En 2016, ces dépenses qui s'élèvent à 137 423 € sont en hausse pour deux raisons principales :

- Dégressivité de la compensation versée par Lorient agglomération au titre du transfert de la compétence eau et assainissement rendant la commune redevable envers Lorient Agglomération à hauteur de 67 671€ (35 000 € en 2015).
- Pénalité au titre de l'article 55 de la loi SRU (69 288 € en 2016 contre 32 500 € en 2015)
- Dégrèvement au titre de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (464 €)

Les charges financières - 6,32%

Libellé	CA 2014	CA 2015	CA 2015/CA 2014	CA 2016	CA2016/CA2015
Intérêts de la dette (art 66111)	396 612	363 135	-9,22%	340 173	-6,32%

Les renégociations engagées pour certains emprunts ont contribué à réduire la charge des intérêts de la dette. Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à **969 973.24 €**.

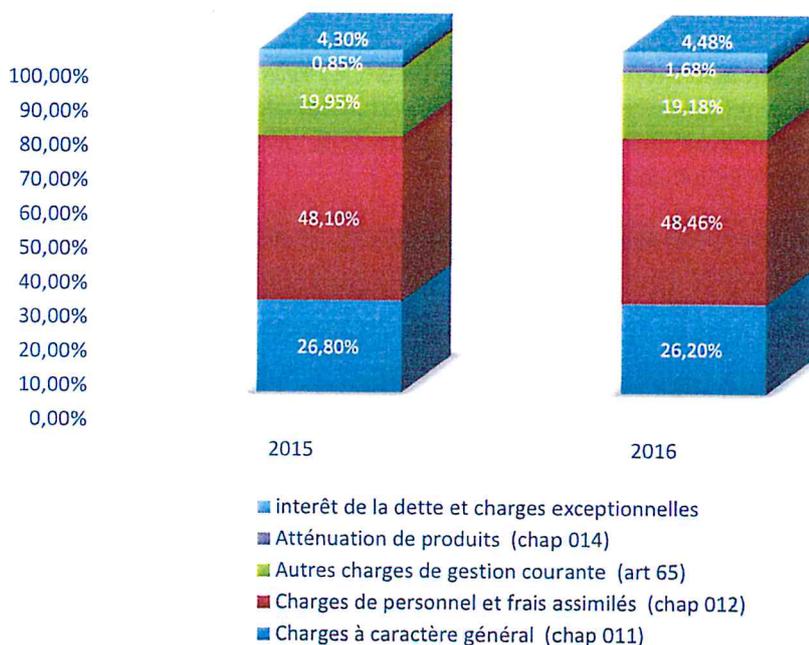
En fin d'exercice, le capital restant dû s'établissait à 9 222 776.12 €.

Conclusion

Libellé	CA 2014	CA 2015	CA 2015/CA 2014	BP+DM2016	CA 2016	% réalisé	CA2016/CA2015
Charges à caractère général (chapitre 011)	2 232 576	2 248 810	0,73%	2 251 000	2 136 803	94,93%	-4,98%
Charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012)	3 946 198	4 035 734	2,27%	4 116 720	3 952 927	96,02%	-2,05%
Autres charges de gestion courante (art 65)	1 630 669	1 673 903	2,65%	1 616 015	1 564 648	96,82%	-6,53%
Atténuation de produits (chapitre 014)	0	70 999	-	140 000	137 423	98,16%	93,56%
Autres reversements : prélèvements art 55 loi SRU (autres art 739)	0	32 444	-	67 700	67 671	99,96%	108,58%
Attribution de compensation (art 73921)	0	35 704	-	69 300	69 288	99,98%	94,06%
Dépenses diverses	0	2 851	-	3 000	464	15,47%	-83,73%
Total des dépenses de gestion courante	7 809 443	8 029 446	2,74%	8 123 735	7 791 801	95,91%	-2,96%
Intérêts de la dette (art 66111)	396 612	363 135	-9,22%	360 000	340 173	94,49%	-6,32%
Pénalités remboursement					23 500		
Intérêts courus non échus – ICNE (art 66112)	4927	-3823	228,88%	0	-817		-78,63%
Charges exceptionnelles (chapitre 67)	89570	1 400	-6297,86%	3 000	2 468	82,26%	76,28%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 300 552	8 390 158	1,07%	8 486 735	8 157 125	96,12%	-2,78%

Après une progression modérée en 2015 (+ 1.07%), la commune est parvenue à diminuer de **2,78 %** ses charges de fonctionnement.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



Conclusion sur la section de fonctionnement : Une épargne nette sauvegardée

	CA2015	CA2016
Recettes réelles de fonctionnement	10303545	10 514 065,72
Dépenses réelles d'investissement	8027024	7 816 952,05
Epargne de gestion	2 276 521,00	2 697 113,67
Intérêt de la dette	363 135,00	340172,7
Epargne brute	1 913 386,00	2 356 940,97
Remboursement du capital de la dette (1641 + 16441)	955 279,00	969 973,24
Epargne nette	958 107,00	1 386 967,73

B- Investissement

1. Les dépenses d'investissement réalisées en 2016

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **1 658 755,57 €** en 2016 à (contre 2 793 253,31 € en 2015) dont 628 367,00 € au titre de la Programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) :

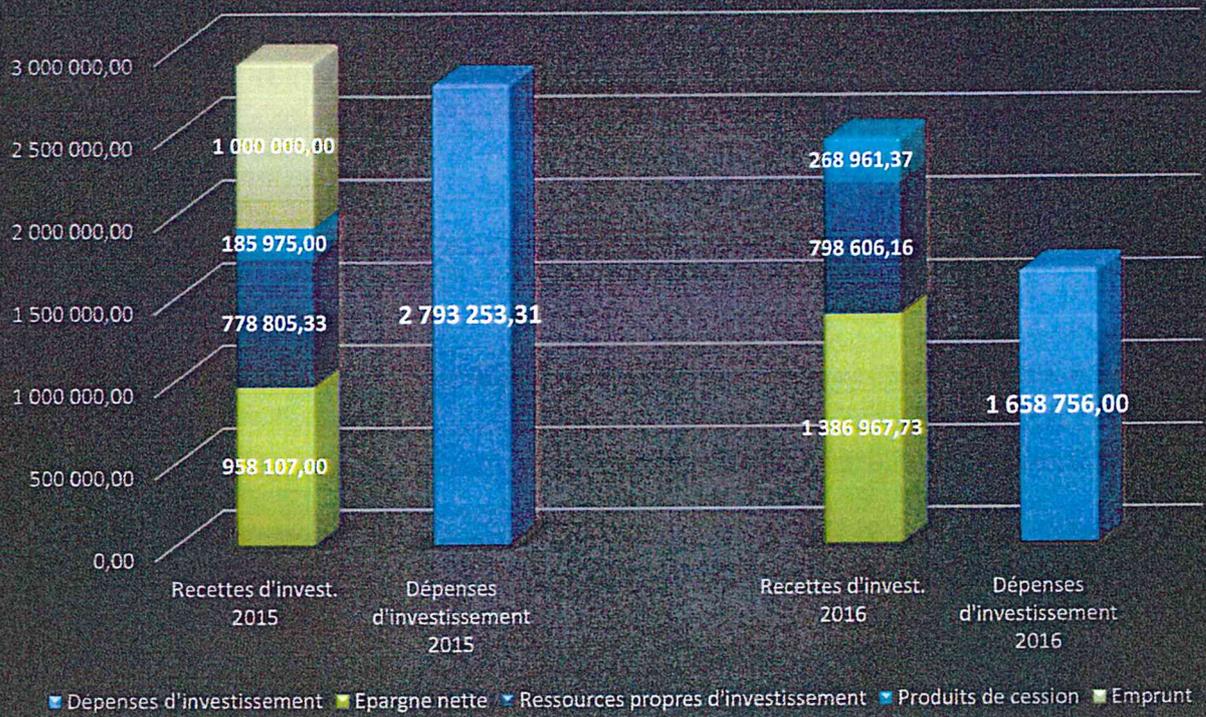
	en K€	2016
AP n°1	<i>Confortement du perré de Guidel-Plages et aménagement d'une passerelle piétons</i>	59 831,44
AP n°2 bis	<i>Transfert des salles paroissiales, maison des anciens et boulodrome</i>	2 370,00
AP n°4	<i>Construction du centre d'incendie et de secours</i>	541 650,21
AP n°5	<i>Réfection de la rue Général De Gaulle</i>	8 934,17
AP n°6	<i>Construction d'une nouvelle voirie à Prat Foën</i>	1 210,80
AP n°7	<i>Reconstruction des vestiaires de Kergroise</i>	14 310,46
AP n°8	<i>Aménagement de la rue des prêtres</i>	60,00
	TOTAL	628 367,00
	RECURENT	1 030 388,49
	TOTAL	1 658 755,57

2. Financement des investissements 2016

Les investissements réalisés en 2016 ont été financés de la manière suivante :

	<u>CA2015</u>	<u>CA2016</u>
Epargne nette	958 107	1 386 968
Ressources propres d'investissement	778 805	798 606
FCTVA	347 646	423 816
Taxe d'urbanisme (art 10223 à 10226)	184 309	142 783
Dotation d'équipement des Territoires Ruraux	10 000	54 000
Subventions perçues liées au PPI (chap 13)	226 710	167 497
Produit des amendes de police (1342)	10 140	10 510
Produits de cession	185 975	268 961
Emprunt	1 000 000	0
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	2 922 887	2 454 535
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	2 793 253	1 658 756
➤ Résultat de l'exercice	129 634	795 779
➤ Fonds de roulement à la clôture de l'exercice	2 794 595	2 924 229
		3 720 008

Financement des investissements



II- Présentation des ratios financiers

Population totale INSEE : 10 628

11157

	RATIOS 2015	STRATE 2015	RATIOS 2016
	EN €		EN €
Dépenses totales de l'exercice (vue d'ensemble)	8 390 159		8 157 125
moins R722 (travaux en régie)	40 056		59 480
Dépenses réelles	8 350 103		8 097 645
Ratio 1 : dépenses réelles de fonctionnement sur population	786	1223	726
Contributions directes (73111)	6 120 366		6 162 584
Ratio 2 : Produit des impositions directes / population.	576	526	552
Recettes totales de l'exercice (vue d'ensemble)	10 489 520		10 783 027
Recettes réelles	10 489 520		10 783 027
Ratio 3 : Recettes réelles de fonctionnement /population.	987	1355	966
Chapitres 20+21+23 + travaux régie-204	2 833 165		1 717 836
Ratio 4 : Total dépenses équipement /population.	267	427	154
Encours de la dette (capital au 31/12 de l'exercice)	10 192 749		9 222 776
Ratio 5 : Encours de la dette /population.	959	944	827
Dotation globale de fonctionnement (7411+74123+74127)	2 064 074		1 953 474
Ratio 6 : Dotation globale de fonctionnement/ population.	194	206	175
Dépenses de personnel	4 035 734		3 952 927
Ratio 7 : Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	0,48	0,54	0,49
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal			
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi			
Remboursement annuel de la dépense (en capital)	926 814		969 973
Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dépense en capital/les recettes réelles de fonctionnement	0,88	0,97	0,84
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	0,27	0,32	0,16
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	0,97	0,7	0,86